

## LES ŒUVRES SOCIALES AU MAROC.

## La lutte contre la tuberculose.

Contrairement au préjugé qui suppose que la tuberculose est tout à la fois moins fréquente et plus curable dans « les pays de soleil », le Maroc prend place, tout comme beaucoup de nations de la vieille Europe, parmi les régions fortement atteintes.

Pour éviter de fastidieuses statistiques, je me bornerai à indiquer qu'au Maroc la mortalité par tuberculose représente le dixième de la mortalité générale. Cela donne une idée assez nette de la situation.

L'armement antituberculeux du Maroc comprend : cinq dispensaires antituberculeux, calqués sur ceux de la Métropole, deux préventoria pour enfants et des services d'isolement dans les divers hôpitaux. Mais, pour des raisons d'ordre budgétaire, il n'existe pas encore de sanatorium. Toutefois, cet organisme a été prévu sur le dernier emprunt et sa réalisation ne saurait tarder.

Pour la gestion de ces divers moyens de lutte, la direction de la Santé et de l'Hygiène publiques a délégué une partie de ses pouvoirs à la Ligue marocaine contre la tuberculose qu'elle subventionne et contrôle du point de vue technique. C'est ainsi que la Ligue s'occupe des dispensaires et des préventoria. Elle répartit entre eux la subvention qu'elle reçoit et l'augmente des bénéfices de la vente du timbre antituberculeux.

L'avantage de cette organisation est évident. La Ligue, organisme indépendant, possède une souplesse de gestion que ne saurait avoir un organisme d'État. Elle groupe les efforts des divers comités locaux s'intéressant à la lutte antituberculeuse. Elle peut faire appel à la générosité bénévole du public sans augmenter les charges fiscales.

La subvention que la Ligue reçoit de la Santé et de l'Hygiène publiques est de 275.000 francs. Les œuvres qu'elle soutient dépensent environ 600.000 francs pour leur fonctionnement. La différence est donc fournie par le bénéfice de la vente du timbre antituberculeux, par des dons, des subventions municipales et le produit de fêtes que les comités locaux s'ingénient à réunir. Cet effort financier, bénévole, est presque entièrement fourni par l'élément européen de la population.

Les dispensaires du Maroc fonctionnent suivant le mode métropolitain, c'est-à-dire qu'ils possèdent des infirmières-visiteuses diplômées qui visitent les malades à domicile et veillent à la prophylaxie familiale. Chaque malade est l'objet d'un dossier composé de fiches où sont inscrits tous les éléments pathologiques, sociaux et prophylactiques le concernant. Les dispensaires marocains diffèrent toutefois de ceux de la Métropole sur ce point essentiel que les malades y reçoivent non seulement des conseils mais aussi des soins, tous les soins que nécessite leur état, y compris le pneumothorax. Ces dispensaires sont actuellement au nombre de cinq, répartis dans les principales villes : Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, Marrakech. En dehors de leur action prophylactique, ces dispensaires nous renseignent sur la situation pathologique. C'est ainsi que nous savons que sur cent consultations données dans ces formations aux malades de la poitrine, on trouve :

A Fès ..... 17,18 tuberculeux ;  
 A Meknès ..... 11 —  
 A Rabat ..... 7,7 —  
 A Casablanca ..... 8,6 —  
 A Marrakech ..... 13,6 —  
 soit un pourcentage général de 11,61 %.

L'activité de ces dispensaires est sans cesse croissante. Nous relevons :

En 1932	En 1933	
14.956	22.861	Consultations médicales ;
4.109	5.688	Radiographies ;
3.320	3.324	Visites des infirmières ;
58.593	102.628	Soins donnés par les infirmières.

Dans un pays où la statistique est particulièrement difficile en raison de l'absence de tout état civil indigène, les renseignements fournis par ces formations sont précieux. Grâce à eux nous savons quelles sont les formes de tuberculose le plus fréquemment rencontrées :

Statistique de formes de tuberculose (1933)

RÉGIONS	Pulmonaires	Osteo-articulaires	Ganglionnaires	Viscérales	Totaux
Fès .....	877	32	33	2	944
Meknès .....	133	4	13	»	150
Rabat .....	154	11	13	1	179
Casablanca .....	550	11	52	8	621
Marrakech .....	171	58	114	5	348
Totaux .....	1.885	116	225	16	2.242

Nous relevons également la fréquence relative de la tuberculose par race, âge et sexe (1933) :

RACES	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Européens .....	91	59	67	217
Musulmans .....	581	538	608	1.727
Israélites .....	110	71	117	298
Totaux .....	782	668	792	2.242

Le problème de la lutte antituberculeuse se complique en pays musulman de difficultés dont je soulignerai la complexité une prochaine fois.

Docteur LAPIN,  
 Conseiller technique pour la  
 tuberculose, secrétaire général  
 de la Ligue marocaine  
 contre la tuberculose.